

Peinture murales

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1962)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PEINTURES MURALES

Les documents qui suivent sont extraits de l'ouvrage *Peintures murales, sculptures décoratives* édité par La Bacomière pour le compte de la Section neuchâteloise. De présentation très soignée, imprimé sur papier couché et enrichi d'une cinquantaine de reproductions, cet ouvrage groupe les monographies de 27 artistes neuchâtelois. Offert par la Section neuchâteloise à ses membres passifs, il veut être une illustration de l'effort accompli par nos peintres et nos sculpteurs, en quelques 75 ans, dans le domaine de l'art décoratif monumental. Il rend compte aussi des résultats acquis par une politique avisée des pouvoirs publics – sur le plan cantonal comme dans le ressort des grandes communes du pays – qui n'ont pas hésité à prendre les arrêtés nécessaires à l'embellissement des édifices publics et à l'encouragement des arts appliqués à l'architecture. La pratique est devenue courante désormais, dans notre canton, du pourcentage des frais de construction ou de rénovation affecté à la décoration. Cette pratique suivie attentivement par nos autorités, et dans de nombreux cas imitée par l'entreprise privée, est,

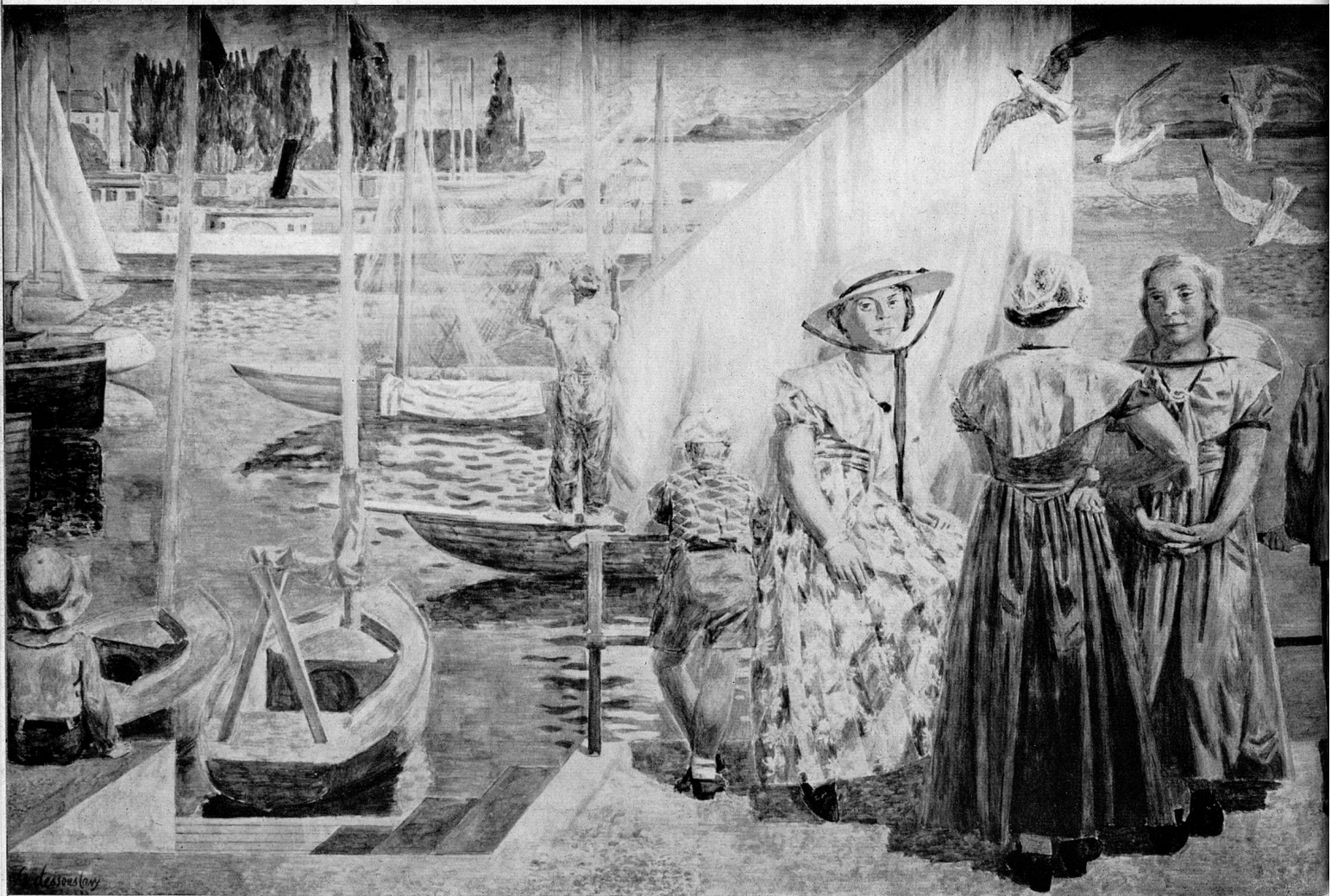
à n'en pas douter, la source d'occasions précieuses pour nos artistes de prendre contact avec les problèmes de la décoration murale, de se mesurer avec des difficultés que ne propose pas l'art du chevalet. Si ces expériences ont conduit à un enrichissement du patrimoine artistique du pays, elles auront aussi permis à nos peintres et à nos sculpteurs de réaliser des œuvres importantes, d'exercer à de grandes échelles des techniques murales, fresque, mosaïque, tapisserie, en bref de trouver à leur talent des possibilités d'expression d'un grand intérêt.

Ajoutons encore que cet ouvrage a été distingué, lors du concours du Beau Livre 1960, et primé comme un des 20 meilleurs livres de l'année.

De l'introduction critique de M. Daniel Vouga, qui présente cette édition, nous extrayons les quelques passages suivants :

« Ce sont trois quarts de siècle de peinture et de sculpture en pays neuchâtelois que présente cet album, trois quarts de siècle riches en réalisations, riches aussi d'innovations telles qu'elles aboutissent presque à un bouleversement total: de Paul Robert ou de Charles L'Eplattenier aux dernières œuvres de Froidevaux, de Loewer, de Baratelli ou de Ramseyer, ce ne sont pas seulement les apparences de l'art qui changent, les styles qui se modifient selon les tempéraments ou les écoles, c'est, semble-t-il, tout le

Georges Dessouslavy, *Le Port, gare de Neuchâtel*



monde des formes, le sens même de l'art. Il est vrai qu'on ne propose ici qu'un aspect de cette évolution, puisqu'on s'est limité aux œuvres décoratives; mais aussi cet aspect-là est-il le plus caractéristique, le plus propre à faire percevoir, et peut-être à faire comprendre, la raison et la valeur de certaines expériences actuelles.

On verra d'abord dans la fréquence même des travaux réalisés l'indice d'une transformation que l'on pourrait appeler sociale: très rares il y a soixante-quinze ou cinquante ans, rares encore il y a vingt-cinq ans, les commandes, officielles ou non, se font de plus en plus abondantes. . . . Nos peintres du XIX^e siècle, en effet, n'ont rien laissé, ou presque rien, qui fût destiné au mur d'un édifice public, d'une église, ou simplement d'une maison. Or, ce n'est certes pas que les grandes dimensions, ni aux uns ni aux autres, leur ait fait peur; et ce n'est pas non plus qu'ils aient eu moins de talent que leurs successeurs, mais c'est qu'ils l'appliquaient ailleurs. La peinture, pour eux, devait aboutir au tableau, au paysage surtout, c'est-à-dire à une section découpée dans l'espace et selon les trois dimensions de l'espace. Leurs maîtres à tous, qu'ils s'en inspirent directement ou indirectement, ce sont les paysagistes hollandais, si parfaitement habiles à distribuer leur succession de plans, leurs zones de lumière et leurs écrans d'ombre qui créent l'illusion de la profon-

deur. Mais le mur, surface verticale et organe portant, ne tolère pas qu'on le creuse, c'est-à-dire qu'on le nie. On peut affirmer donc que, si nos peintres du XIX^e siècle n'ont pas exécuté de décoration murale, c'est qu'on ne leur en a pas donné l'occasion; on peut supposer aussi qu'ils auraient su, vraisemblablement, provoquer cette occasion s'ils s'étaient sentis le moins du monde attirés par le mur. . . . En fait on a tort, je crois, de s'enfermer dans le dilemme figuration ou non-figuration, et d'y voir deux termes nettement et irréductiblement opposés, deux langages dont l'un serait périmé, usé, vidé, dont l'autre est censé être le moyen d'expression qui seul convienne à notre temps, ou au contraire, dont l'un serait seul légitime, et l'autre une mode dénuée de sens comme d'avenir. En fait – et c'est surtout vrai quand il s'agit d'art décoratif – le peintre et le sculpteur disposent toujours des mêmes éléments, les formes, pour s'efforcer de répondre aux mêmes exigences, intérieures ou extérieures. Qu'ils se réfèrent ou non à la „nature“, ou qu'ils s'y réfèrent plus ou moins directement, cela n'importe guère, si ces exigences-là – les leurs et celles que leur impose le milieu à décorer – sont satisfaites autant qu'elles peuvent l'être. Or le renouveau même de l'art monumental montre assez que nos peintres et nos sculpteurs savent être attentifs à ces exigences.»

Maurice Robert, Les Singes, collège des Forges, La Chaux-de-Fonds



